



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0  
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132  
Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)  
Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)

### AVIS PUBLIC

(Conformité du Règlement 2020-602 au Règlement modifiant le plan d'urbanisme no 2009-488)

**À toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité de Saint-Maurice.**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Maurice, que :

Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2021, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Le Règlement no 2020-602 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme no 2009-488;
- Le Règlement no 2020-603 modifiant le Règlement sur le zonage no 2009-489.

Toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité de Saint-Maurice peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité du Règlement no 2020-603 modifiant le Règlement de zonage no 2009-489 au Règlement no 2020-602 modifiant le plan d'urbanisme (plan d'urbanisme tel que modifié).

Cette demande doit être soumise à la Commission municipale dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis, à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, la Commission doit donner son avis sur la conformité du règlement visé par la demande au plan d'urbanisme tel que modifié et ce, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du ou des règlements visés par la demande.

Une copie de ces règlements est disponible pour consultation au bureau de la soussignée situé au 2510, rang Saint-Jean Saint-Maurice, aux jours et heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Maurice,  
ce 22 janvier 2021

Andrée Neault, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière